

# Echos des mobilisations (6 juin)

## Charente

Les organisations syndicales FNEC FP-FO, FSU, Sud Education et CGT Educ'action relayent la pétition initiée par le Mouvement de la Paix « Non à la loi Blanchet ! » : « Profondément attachées à la mission d'éducation et d'émancipation qui fonde l'École publique, elles refusent toute mesure tendant à militariser l'École, et considèrent que la propagande guerrière, sous quelque forme que ce soit, n'a pas sa place au sein des écoles, collèges, lycées et lycées professionnels. »

## Loire-Atlantique

L'intersyndicale FO / CGT Educ'Action/ SNES-FSU / SUD Éducation du Lycée Artistide Briand de St Nazaire a pris connaissance du projet de loi Blanchet (examiné au sénat le 2 juin prochain) rendant obligatoire, de la 6ème à la Terminale, un « enseignement à la défense et à la sécurité globale » dans les programmes scolaires : « Nos revendications sont claires :

- Retrait de la proposition de loi Blanchet
- Retrait du projet de loi d'actualisation de la loi de programmation militaire 2024–2030
- Retrait du guide « acculturer les jeunes à la défense
- Abandon des classes défenses - Abrogation du SNV

**DE L'ARGENT POUR L'ÉCOLE ET POUR TOUS LES SERVICES PUBLICS, PAS POUR LA GUERRE !**

## Paris

Mardi 2 juin : les lycées Dorian, Turquetil et Voltaire se mobilisent contre la marche à la guerre, contre le génocide à Gaza, contre la militarisation de l'école.



## Rhône

Vendredi 5 juin : 150 rassemblés à l'appel de la FNEC FP-FO, CGT, Sud et CNT, la Libre Pensée et le mouvement pour la paix contre la venue de JN Barrot au lycée du Parc à Lyon contre l'embrigadement de la jeunesse et la propagande guerrière du gouvernement. Prises de parole devant les élèves pour leur dire qu'on refuse un avenir de guerre pour eux, on veut les moyens pour leur instruction et un avenir de paix et d'émancipation

**2 juin** : Une soixantaine de personnes parents enseignants et élus (le maire) présents ce matin devant l'école élémentaire Victor Hugo de St Genis les Ollières dans le Rhône, avec des slogans, des prises de paroles, des panneaux...les parents sont mobilisés jusqu'au 15 juin et après, date du CSASD !



## Puy-de-Dôme

**Avis de la FNEC-FP-FO – FSU au CSA départemental du 4 juin 2026 (UNSA a voté contre) :**

*« Les membres du CSA départemental ont pris connaissance dans le cadre de l'examen du projet de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers », du vote des députés contre la généralisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS). Les membres du CSA demandent ainsi l'abandon des PAS qui n'ont plus aucune légitimité. Les membres du CSA demandent que l'ensemble des postes alloués à la création des PAS dans le Puy de Dôme soient immédiatement redistribués dans le cadre des discussions des instances carte scolaire pour ouvrir les classes, annuler des fermetures et créer l'ensemble des postes nécessaires de remplaçants et de postes spécialisés. »*

**Mercredi 3 juin : Nous étions aux côtés des personnels du lycée Montdory de Thiers après-midi pour la 3e mobilisation de ce lycée fragilisé par les décisions prises par le Rectorat. C'est la 3e mobilisation en 4 mois. Les effectifs du lycée Montdory sont en légère hausse et ce lycée perd des classes et des moyens horaires. Cette situation est inadmissible !**



Le SNFOLC 63 était comme toujours à leurs côtés, dans le cadre de l'intersyndicale FSU - CGT - FO locale. Le Rectorat a changé de ton en raison de la large mobilisation des personnels, des parents, des élèves, des élus, bref du bassin thiernois. La Rectrice a indiqué qu'une décision serait prise et ajustée à la fin du mois de juin. Un recul semble se dessiner.

## Ain

### Extrait de la motion du stage inclusion 28 mai avec la FNEC FP-FO :

*« (...) Il faut ouvrir en urgence les places nécessaires en ULIS et dans les établissements sociaux et médicaux sociaux pour accueillir tous les élèves qui bénéficient d'une notification MDPH pour y être scolarisés !*

*Il faut recruter et former massivement des enseignants spécialisés et des PsyEN pour prendre en charge les élèves en difficulté ou en situation de handicap et arrêter de leur faire jouer le rôle de « coach » d'enseignants au sein des « pôles ressources ».*

*Il faut recruter des AESH à hauteur des besoins alors que la pénurie frappe toutes les écoles !*

*Il faut augmenter immédiatement les salaires des AESH*

*Il faut abandonner les PAS, les PIAL et la politique de mutualisation*

*Pour cela, il faut des AESH avec un statut de fonctionnaire avec un temps plein de 24h, un vrai salaire et une vraie formation et il faut recruter massivement des AESH*

*Les participants à ce stage appellent à la grève en même temps que l'école de Viriat dans l'Ain, le 11 juin qui sera suivi d'autres journées.*

*Nous décidons de diffuser ce texte à l'ensemble des personnels et des parents, et nous nous adressons aux autres OS. »*



## Landes

### Extrait de l'appel des AESH réunies avec FO :

*En réponse aux propositions provocatrices issues du rapport conjoint de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche et de l'inspection générale des affaires sociales sur le « rôle et missions des AESH », présentées le 20 mai lors du premier groupe de travail « AESH » au ministère, les AESH des Landes de la FNEC FP-FORCE OUVRIÈRE, réunis en visio ce jeudi 28 mai, informent tous leurs collègues du département qu'elles et ils cesseront le travail le MARDI 9 JUIN afin de participer à toute initiative intersyndicale départementale. A cet effet, ils mandatent la FNEC FP-FO 40 de prendre contact au plus vite avec les autres syndicats de l'Education des Landes : la CGT-Educ'Action 40, la FSU 40 et le SE-UNSA 40.*

## Eure

### Avis FNEC FP FO / FSU-SNUipp / SE UNSA sur les PAS à la F3SCT

*« Dans le cadre de l'examen du projet de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers », les députés ont voté contre la généralisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS).*

*La F3SCT 27 demandent à la DASEN de l'Eure d'abandonner la mise en place des 10 PAS dans l'Eure et, dans un contexte de suppression massive de postes d'enseignants par le gouvernement, d'utiliser, lors des prochaines opérations de carte scolaire, ces postes dévolus à ces dispositifs pour ouvrir des classes, créer des postes de remplaçants ou d'enseignants spécialisés intervenant directement auprès des élèves en situation de handicap ou en difficulté. »*

## Mayenne

### Extrait de l'appel du congrès du SNUDI-FO 53

« Si le gouvernement continue de nous mépriser et d'ignorer nos revendications, il prendra la responsabilité d'une grève longue et massive à la rentrée de septembre. Pas de réponse aux revendications ? Pas de rentrée scolaire ! »



## Gironde

### Extrait du courrier FNEC - FSU et CGT sur les PAS

Nous vous demandons donc, lors des prochaines opérations de carte scolaire du mois de juin, d'abandonner la mise en place des PAS et, dans un contexte de suppression massive de postes d'enseignant-es par le gouvernement, d'utiliser les 35 postes dévolus à ces dispositifs dans notre département pour ouvrir des classes, créer des postes de remplaçant.es ou d'enseignant.es spécialisé-es intervenant directement auprès des élèves en situation de handicap ou en difficulté.

L'intersyndicale girondine réaffirme ses revendications :

- Annulation de toutes les suppressions de postes et création de tous les postes nécessaires
- Maintien et développement des établissements sociaux et médico-sociaux
- Un statut et un vrai salaire pour les AESH avec 24h pour un temps plein
- Abandon des PIAL et des PAS "

## Ille-et-Vilaine

Nous étions une centaine de personnels réunis mardi 2 juin 2026 devant le rectorat de Rennes à l'appel de l'intersyndicale FO, CGT, FSU, SUD, CFDT, UNSA. En Ille-et-Vilaine, une grande majorité des établissements scolaires se sont retrouvés sans aucun AED. Devant le rectorat, essentiellement des AED, mais pas que : de nombreux professeurs se sont également mis en grève pour soutenir les vies scolaires qui se mobilisent pour défendre leurs salaires, leurs postes, leurs conditions de travail et obtenir un statut. Car les personnels savent que c'est toutes et tous ensemble que nous pourrons gagner sur les revendications !



## Rhône

La FNEC FP FO du Rhône a réuni hier dans les locaux de l'Union départementale des collègues AESH, suite à la réception d'un courrier leur imposant de signer l'avenant aux PAS sous peine de licenciement. Cette mesure abusive est d'autant plus violente que la mise en place des PAS a été retoquée à l'Assemblée nationale il y a 2 semaines.

C'est pourquoi les personnels présents ont décidé de se saisir de l'appel à la grève du 9 juin pour donner leurs revendications à savoir:

- l'abandon des PAS
- un statut de fonctionnaire pour 24 h temps plein
- la création des places en ESMS pour les élèves en ayant besoin

A savoir que suite à notre demande d'amendements de l'appel local intersyndical, notamment concernant l'abandon des PAS, la CFDT et l'UNSA n'ont pas suivi, sous prétexte que cela ne faisait pas partie de leurs mandats. La FSU a donc décidé de nous exclure de l'appel intersyndical, sous prétexte de garder "l'arc syndical national".



## Aveyron

C'est avec une grande fierté que je vous annonce que le snudi12 aide et soutient une mobilisation contre une fermeture de classe à Pont de Salars !



## Haute-Garonne

De nombreux AED étaient en grève le 2 juin, perturbant le fonctionnement de très nombreux établissements dans l'Académie.

Dans le cadre de l'appel intersyndical national, le SNFOLC 81, avec sa fédération la FNEC FP-FO, a appelé à un rassemblement devant la DSDEN du Tarn, soutenu par la CFDT.

Les militants du SNFOLC se sont ensuite rendus au rassemblement intersyndical académique devant le Rectorat de Toulouse.

Et une délégation, composée de François Mauricio (AED syndiqué SNFOLC), de Sandrine Barrere (CPE syndiquée SNFOLC), de 2 autres AED et du secrétaire académique du SNES, a été reçue par un représentant du Recteur, M Mach, SG DRH (collaborateur proche du Recteur) et un personnel administratif.



Après avoir écouté les revendications des collègues, M le SGDRH a tenté de justifier la non mise en place de la grille d'avancement des AED, par des contraintes nationales.

De plus, le représentant du Recteur a osé affirmer, en s'appuyant sur la circulaire d'application du décret de 2003 (fixant les conditions de recrutement et d'emploi des AED), que :

"la fonction d'AED est prioritairement destinée à des étudiants boursiers et vouloir en faire un métier est un manque d'ambition de la part des AED "

Ces propos ont provoqué de vives réactions de l'ensemble des AED présents dans la délégation.

Visiblement les responsables du Rectorat ne sont pas au courant des réalités du terrain et du rôle essentiel que les AED jouent dans le fonctionnement des établissements et l'accueil des élèves.

Face à cette surdité du Rectorat et du Ministère, il est temps de poursuivre et d'amplifier la mobilisation entamée !

Le 15 juin à 20 H 15 le SNFOLC organise une visio académique ouverte à tous les AED afin d'établir les revendications et les actions nécessaires pour obtenir satisfaction ! Enfin le SNFOLC organise deux stages à destination de l'ensemble des AED de l'Académie le lundi 6 juillet à ALBI et le jeudi 9 juillet à GRAULHET.

### Médecine du travail :

Pour assurer le suivi des 54 000 agents de l'académie de Toulouse, il faudrait 27 médecins du travail, en effet l'article R4626-14 du code du travail prévoit un ratio d'un médecin du travail pour 2 000 agents. A ce jour, l'académie emploie une seule médecin, que le rectorat cherche à licencier !

La FNEC FO Toulouse a organisé un rassemblement le 20 mai. Plus de 1200 personnes ont déjà signé la pétition qui exige l'annulation du licenciement.

Elle appelle à un nouveau rassemblement qui aura lieu le mercredi 17 juin à partir de 13h devant le Rectorat.